



La loi travail est et restera inacceptable

Après plus de 4 mois de mobilisation, alors que le projet de loi est toujours rejeté par 70% de la population et que plus de 65 % soutiennent les mobilisations, le 1^{er} ministre a été contraint de recevoir les organisations syndicales.

Suite à ces rencontres, le projet de société porté par cette loi, encourageant le Dumping social demeure :

- *Inversion de la hiérarchie des normes. La primauté sera faite à l'accord d'entreprise permettant des dérogations défavorables aux salariés sur l'ensemble du code du travail.*
- *Fin effective de la durée légale du temps de travail.*
- *Légalisation des licenciements abusifs.*
- *Remise en cause du rôle des organisations syndicales, de la médecine du travail...*

**Restons mobilisés,
Tous ensemble on va gagner**

Mardi 5 juillet 2016

Tous en grève et manifestation

10h30 Vieux Port - MARSEILLE

Union des Syndicats CGT des Bouches du Rhône

Bourse du travail « Benoit FRACHON » – 23 Boulevard Charles NEDELEC 13331 MARSEILLE CX 03

Tél. : 04 91 64 70 88 – Fax : 04 91 95 78 24 – mail : ud-cgt-13@wanadoo.fr –

site : <http://cgt13.reference-syndicale.fr> – Facebook : UD CGT 13